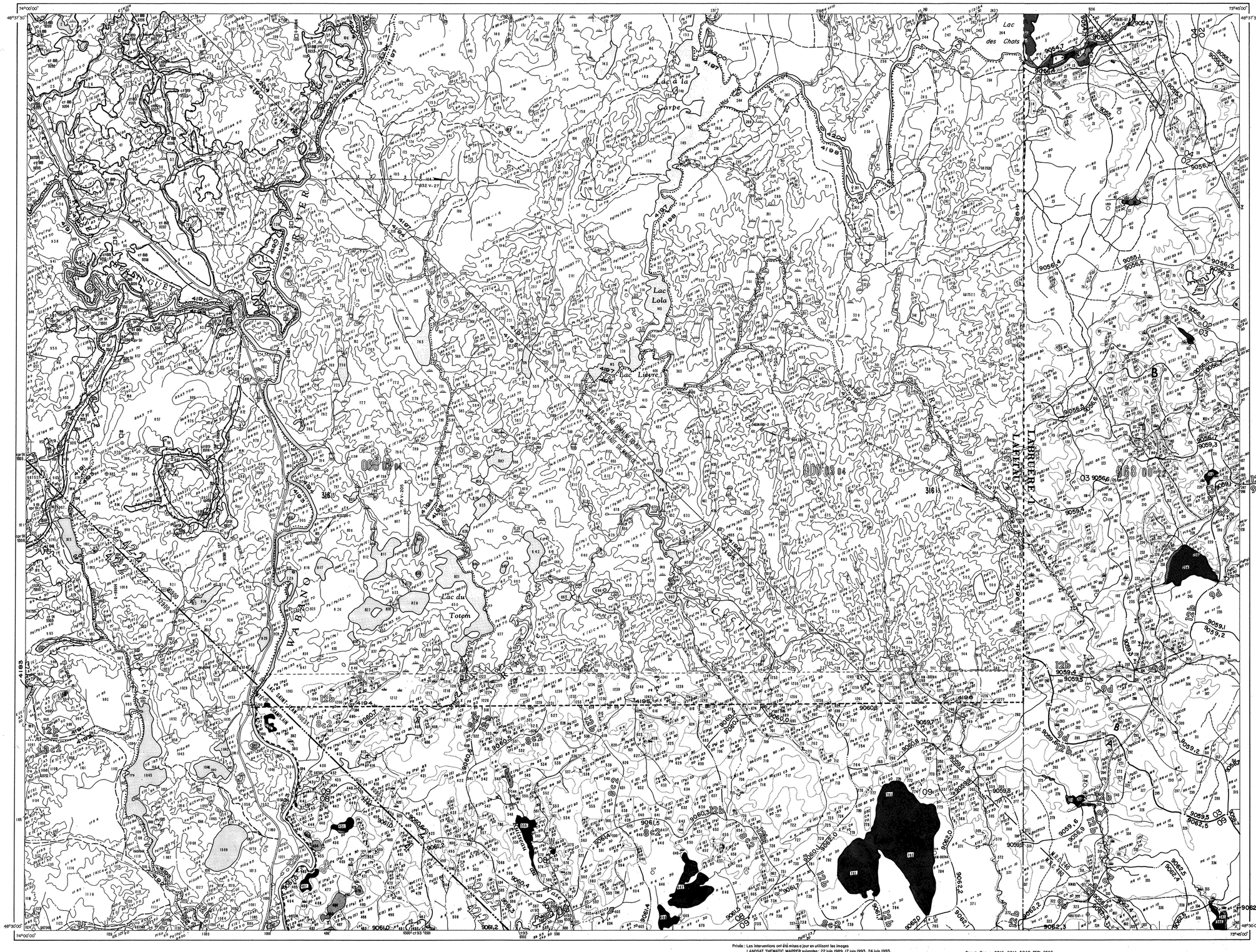

Privée : Les interventions ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 22 juin 1989, 17 juin 1993, 24 juin 1993. L'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. For : 9216 - 9611 - 5048 - 5551 - 6528
À jour publique : avril 1994
À jour privée : juin 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1 1,5 2 2,5 3 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cr
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe par bandes d'ensemencement	cb
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdt
Coupe progressive irrégulière	cpi
Sylvicultures partielles (préciser le traitement)	sp
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	e
Coupe commerciale	cc
Récolte dans les lisières boisées (obstacle libres)	rl

N.B. Ces interventions modifient ou perturbent les caractéristiques et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (larix)	R (M)
— — à pruche	R (PR)
— — à cèdre	R (C)
— — à épinette	R (EP)
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou l'épin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette	E (EP)
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapinière)	E (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)	E (EP)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)	E (EP)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à épinette	S (EP)
— — à mélèze	S (M)
Pinède à pin rouge (plantation de sapin baumier)	SAB P
Pinède à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB (PR)
— — à épinette noire ou rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	PB (E)
— — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — avec mélèze	PB (M)
— — avec pin gris	PB (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation)	PB (S)
Pinède à pin rouge	PR
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	PR (B)
— — à bouleaux jaunes	PR (BJ)
— — à mélèze	PR (M)
— — à feuillus d'essences tolérantes	PR (F)
— — à pin gris	PR (PG)
Plantation d'épicéa à souche	
— — de bouleau jaune	BoJ x
— — de peuplier	PeH x
— — de peuplier sylvestre	PeH x
— — de tilleul d'Amérique	Ti x
Pinède à pin gris	PG
— — (à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG
— — à thuya (cèdre)	PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG (M)
— — avec pin rouge	PG (PR)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — avec pruche	PG (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	PG (S)
— — (plantation de pin sylvestre)	PG p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc	C (PB)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Thu p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de pruche)	Pr p
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MEL p
— — (plantation de mélèze hybride)	MEL p
— — (plantation de mélèze laricin)	MEL p

TYPE DE COUVERT — MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Toutes essences	Toutes essences
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg	F1 (Pg (P)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB	F1 (PB (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR	F1 (PR (P)
— — — — avec sapin	F1 (S	F1 (S (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E	F1 (E (P)
Bouleaux à bouleaux blancs en mélange	BB	BB (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E	BB (E (P)
— — — — avec pin gris	BB (PG	BB (PG (P)
— — — — avec pin blanc	BB (PB	BB (PB (P)
— — — — avec pin rouge	BB (PR	BB (PR (P)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJR	BJR (P)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb	F1 (Pb (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr	F1 (Pr (P)
Peuplements avec sapin	Pe S	Pe S (P)
— — avec pin gris	Pe (Pg	Pe (Pg (P)
— — avec pin blanc	Pe (PB	Pe (PB (P)
— — avec pin rouge	Pe (PR	Pe (PR (P)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (P)
— — à bouleaux	Pe (B	Pe (B (P)
Épinette rouge résineuse	EnR	EnR (P)
Épinettes résineuses	EnR	EnR (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	MF1 (P)
— — — sur station humide	M F1 (h	MF1 (h)

FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F1 (h
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements	Pe
Peuplier rouge	Pe
Peuplier	Pe
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Pe (B)
— — à bouleaux jaunes	Pe (BJ)
— — à mélèze	Pe (M)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Pe (F)
— — à pin gris	Pe (PG)
Plantation d'érable à sucre	
— — de bouleau jaune	BoJ x
— — de peuplier	PeH x
— — de peuplier sylvestre	PeH x
— — de tilleul d'Amérique	Ti x

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sk
Dénudé et semi-dénudé humide	h
Jumeau	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1 à 50% ⊕ Si à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Brûlis total	ab
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE CLASSES
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-90 "
120 "	91-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	'
Forte	41 à 50 %	"
Abrupte	51% et plus	'''

Les classes de pente sont indiquées sur les cartes publiques seulement.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées avec les cartes publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C3 cp 50 m C3 — S: Stratification; D: classe de pente; C: classe d'âge; cp: perturbation; 50 m: classe de hauteur; C3: classe de densité; C: classe d'origine; c: code de l'origine; 101: type de couvert

R C5 cd 101 — R: classe de pente; C5: classe d'âge; cd: code de l'origine; 101: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : FOSTIN, WALSH & ASS. (TEMIRE 0544) SIGNATURE : Jacques Fostin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : PRODUITS FOREST. CAN. PACIFIQUE LTÉE (TEMIRE 22) SIGNATURE : .....

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985-86-87 / Année de publication : 1988 / Année de révision : .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4* 42-2
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage: 000°03'04*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 316 13
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 90900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 4196*

Région écologique: 12b*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-16	32-A-13	32-A-14
S.E. / S.O. / S.E. / S.O.		
N.E. / N.O. / N.E. / N.O.		
32-B-9	32-A-12	32-A-11
S.E. / S.O. / S.E. / S.O.		
N.E. / N.O. / N.E. / N.O.		
32-B-8	32-A-5	32-A-6

32 A /12 S.O.